



**ARRETE N°53/2021**

**Le Maire de Lapoutroie,**

- **Vu** le Code de la Route et notamment les articles R44 et R225,
- **Vu** les articles L 2213-1, L 2213-2, L 2213-18 et L 2512-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1977 modifié relatif à la circulation routière,
- **Vu** la demande du groupe LARGER Organisation qui organise le Tour Alsace Cycliste 2021 dont la 4<sup>ème</sup> étape, du samedi 24 juillet 2021, se déroulera entre Ribeauvillé et la station du Lac Blanc, ayant recueilli un avis favorable de la Commune,
- **Considérant** qu'il importe de faciliter le déroulement de cette manifestation, en interdisant de façon temporaire et périodique le stationnement et la circulation dans certaines rues d'Hachimette et de Lapoutroie ce jour-là,

ARRETE

**Art. 1°:** La rue de la 5<sup>ème</sup> Division Blindée, une partie de la rue du Général Dufieux (depuis l'entrée basse jusqu'à la mairie), la rue de l'Abbé Simon, la rue des Aulnes, la rue de Lannilis (partiellement), le chemin de la Goutte (jusqu'au col de Bermont) seront fermées à la circulation le **samedi 24 juillet 2021 de 15h30 à 18h30**.

**Art.2 :** Pour permettre le bon déroulement de cette manifestation et sa préparation, le stationnement sera également interdit le samedi 24 juillet 2021 dans les rues citées à l'article 1er, à partir de 15h00 et jusqu'à la fin de la manifestation.

**Art.3 :** La signalisation résultant des restrictions de stationnement et de circulation exposées ci-dessus sera effectuée conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière par la commune.

**Art.4 :** Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Art.5 :** Le Responsable des Services Techniques de la commune, la Brigade de gendarmerie de Lapoutroie, les gardes-champêtres de la Brigade Verte sont chargés de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera affichée sur le tableau officiel.

Lapoutroie, le 02 juillet 2021

Le Maire,

  
Philippe GIRARDIN.



Certifié exécutoire  
Compte tenu de son affichage le